

**Conseil d'administration de l'EREA Jacques Brel**

104, boulevard Raymond Poincaré, 92380 Garches

**5 décembre 2023**

**Présents :**

M. AMON, Responsable du pôle ressources - INSEI  
Mme AUBERT, Représentante des parents d'élèves  
Mme CODET, Représentante des parents d'élèves  
M. DEBAUVE, Conseiller Municipal de la ville de Garches  
Mme EL KAIEM, Représentante des personnels enseignants  
M. GODART, Représentant des personnels enseignants  
Mme LIEBMANN-MONZANI, Conseillère Régionale d'Ile de France  
Mme le Dr NEUMANE, médecin de l'unité MPR pédiatrique, hôpital Raymond Poincaré  
Mme OEILLARD LEROY, Représentante des personnels enseignants  
Mme VIEN, Cheffe d'établissement, Présidente du Conseil d'Administration (CA)  
Mme VOYE, Secrétaire Générale  
M. YASSA, Représentant des personnels enseignants

**Excusés :**

M. ROBERT, Représentant des parents d'élèves  
Mme SIGAUDO, Représentante des parents d'élèves

**Secrétaire de séance :**

Mme AUBERT, Représentante des parents d'élèves

En introduction, Mme VIEN salue la présence de deux personnalités qualifiées :

Mme le Dr NEUMANE qui assure la prise en charge des enfants de – 6ans en maternelle et les enfants de 6 à 10 ans des hôpitaux de jour avec des troubles cognitifs associés à d'autres problématiques médicales.

M. AMON, expert de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Inclusive (INSEI), responsable du pôle ressources qui produit des ressources pédagogiques à destination des enseignants spécialisés ou de toutes personnes professionnelles de l'éducation qui a des besoins dans ce domaine. M. AMON est également coordonnateur d'un diplôme, destiné aux établissements français de l'étranger, pour les accompagner dans l'organisation et dans la transformation inclusive des établissements, dans la façon de prendre en charge les élèves, en partant de leurs besoins.

Mme VIEN ouvre la séance à 18h09

### **1- Approbation du compte-rendu du CA du 17 octobre 2023**

Le document rédigé par M. GODART a été diffusé le 1<sup>er</sup> décembre 2023 par mail avec les documents préparatoires de la séance du jour.

**Vote :**

**Le compte-rendu du CA du 17 octobre 2023 est voté à l'unanimité.**

Mme VIEN propose d'attendre l'arrivée de Mme CODET pour aborder le point 2 de l'ordre du jour, vote du règlement intérieur du CA, car ce point a été inscrit à l'ordre du jour à sa demande.

### **3- Contrats et conventions**

Mme VIEN demande au CA, l'autorisation de signer des contrats et conventions au nom du CA, pour l'année 2023/2024.

**Vote :**

**L'autorisation est donnée à Mme VIEN de signer des contrats et conventions au nom du CA pour l'année 2023/2024 à l'unanimité.**

### **4- Présentation du budget prévisionnel**

L'an dernier, le budget de l'établissement avait été écriété, comme tous les autres établissements d'IDF.

La somme de 80 000 € avait été octroyée par la région au lieu de 160 000 € habituellement.

Pour l'année 2024, Valérie PECRESSE, Présidente de la région IDF, s'était engagée à revenir sur les dotations habituelles.

En effet, la Dotation Globale de Fonctionnement allouée à l'EREA pour l'année 2024 est de 163 902 €.

Cette somme est en légère hausse par rapport à l'année 2022 (161 328 €) car elle tient compte de l'inflation.

Mme VOYE détaille la répartition prévisionnelle des dépenses en 3 services :

AP : Activités Pédagogiques

VE : Vie de l'Élève

ALO : Administration et LOGistique

Mme VOYE indique une modification dans la version des tableaux remis sur table par rapport à ceux adressés par mail avec les documents préparatoires de la séance de ce jour.

Cette correction concerne le secteur ALO, il s'agit d'un oubli de 4 000 € dans les recettes, qui correspond aux amortissements. Cette somme est notifiée en rouge dans les documents remis sur table.

4 000 € sont ajoutés en recette, donc 4 000 € sont également ajoutés en dépense car le budget doit être à l'équilibre.

Le budget est construit autour des axes pédagogiques pour favoriser les projets.

Pour plus de lisibilité, Mme VOYE expose la codification de la colonne activité.

Les activités commençant par 0 sont financées par des fonds de l'établissement.

Les activités commençant par 1 sont financées par des fonds de l'Éducation Nationale.

Les activités commençant par 2 sont financées par des fonds de la Région.

Le code OFD sont des fonds disponibles.

## ACTIVITES PEDAGOGIQUES

La répartition se fait selon 4 grands domaines :

- Les projets partagés
- L'enseignement par cycle
- Le service commun
- Les voyages et sorties

Il a été prévu 59 560 € de la Dotation Globale de Financement pour les activités pédagogiques. Il s'agit d'un budget prévisionnel qui peut évoluer au cours de l'année 2024 par le vote de Décision Modificative.

### **Domaine projets partagés**

0 COMMUN : Il s'agit des activités qui concernent l'ensemble des élèves ex : un projet en musique, le Sinfonia Pop Orchestra, le projet de film

0 MUSIQUE : Atelier de danse, Art numérique

0 EPS : Prévisionnel pour les projets du nouvel enseignant d'EPS

0 LIVRE OFFERT : Chaque année le partenariat avec la ville de Nanterre et la médiathèque est reconduit.

2 BAEF : Budget d'Autonomie d'Éducation Francilienne.

OFDPROINNO : Prélèvement sur fonds de roulement pour financer deux nouvelles activités, projets innovants : une salle Montessori et un espace Snoezelen pour un montant de 30 000 €.

Mme VIEN rappelle qu'une 1<sup>ère</sup> tranche a été provisionnée en 2023 (Prélèvement sur fonds de roulement de juillet 2023) Ainsi, 5 000 € de matériels sensoriels et à manipuler ont été reçus pour les matières en maths et en français.

M. YASSA précise que certains élèves ont des difficultés dans les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, vocabulaire) et l'apprentissage mathématique. L'idée est de favoriser le temps de manipulation pour rendre concret les apprentissages et donner du sens. Certains élèves présentent un déficit expérientiel.

C'est un projet motivant également pour les enseignants.

La somme de 30 000 € prévoit du matériel, du mobilier et de la formation.

Mme VIEN indique que la salle MOTESSORI serait préférentiellement pour les cycles 2 et 3 mais aussi, mise à disposition des rééducateurs. La formation sera organisée sur place pour les enseignants et les rééducateurs car il est important de faire vivre la complémentarité qui est au cœur de l'EREA.

Mme VIEN explique que l'espace Snoezelen est prévu dans une salle de 10m<sup>2</sup>, ce qui est peut-être trop petit.

Alexandra, enseignante du petit et grand Tremplin est coordinatrice du projet.

L'équipe a visité plusieurs espaces, notamment l'IME de Saint Cloud qui dispose d'une salle Snoezelen. Ces derniers ont pu présenter ce qu'ils faisaient et ont partagé des idées.

Des professionnels (Armelle, Virginie et Alexandra) se sont rendus dans un showroom de l'entreprise Pétrarque. Le spécialiste de Pétrarque reviendra prochainement pour faire une proposition d'aménagement des espaces et établir un devis.

Cette salle snoezelen sera à destination des plus petits, surtout pour le cycle 1.

Il s'agit donc de deux salles complémentaires, deux projets innovants qui impliquent un effort financier important de l'établissement.

Mme VOYE poursuit le détail des activités du domaine enseignement par cycle.

### **Domaine enseignement par cycle**

0 MATERNELLES : Junko NAKAMURA, une illustratrice japonaise, viendra faire des ateliers avec les enfants.

0 ELEMENTAIRES : Certains projets sont soit en commun soit en élémentaires, c'est ce qui justifie la baisse pour 2024 de 8 500 € à 5 330 €. Pour le projet sciences, il y aura moins de séances que l'année dernière.

L'objectif c'est que chaque cycle ait des projets. Il y a aussi de la médiation animale.

Mme EL KAIEM s'interroge sur le fait de ne pas voir la fiche action pour la visite au musée de l'Homme pour sa classe.

Mme VOYE indique qu'une classe a déjà réalisé cette visite et que cette dernière était sur le budget 2023.

Mme VIEN rassure Mme EL KAIEM sur le fait cette sortie dont le coût est faible pourra être financée dans tous les cas.

0 CHEVET/TREMPIN : Il s'agit des projets à destination des patients/élèves au chevet et ceux du Tremplin. Ils concernent l'enseignante d'art plastique et les casques de réalité virtuelle.

### **Domaine service commun**

Il s'agit de toutes les dépenses qui aident à la pédagogie.

0BCD : Bibliothèque de classe

0 CARTOUCHE : Cartouches pour les imprimantes dans les classes

0 FOURNITURE MATERIEL PEDAGOGIQUE : Fournitures pour les enseignants dans les classes.

0 FOURNITURES INFORMATIQUES

0 MAINTENANCE INFORMATIQUE

### **Domaine voyages et sorties**

0 SORTIES : 1500 € pour le musée Guimet, la pâtisserie de Vaucresson, la ferme de Gally, le théâtre Montansier, la visite de la maison de la radio, Roland Garros. Le budget prévu est large, les activités prévues aujourd'hui atteignent 800 €, ce qui permettra de financer quelques sorties imprévues.

0 FDVOYTRE : Voyage à Trénube du 3 au 7 juin 2024 pour lequel une participation des familles sera demandée à hauteur de 50 € par famille.

## VIE DE L ELEVE

### **Domaine Infirmierie**

OINFFOURN : Fournitures pour l'infirmierie.

L'année dernière, un Fat Boy a été acheté pour un élève de maternelle et 2 chaises adaptées pour les toilettes.

### **Domaine Fonds sociaux**

A ce jour, 3 demandes sont réceptionnées.

Mme VIEN indique qu'une réunion téléphonique sera organisée avec Mme SIGAUDO pour analyser les demandes des familles.

## ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

Mme VOYE explique qu'il s'agit des dépenses qui servent à faire fonctionner l'ÉREA en dehors de la pédagogie.

### **Domaine Cadre de vie**

OBATENTR : Entretien des bâtiments

OHYGCLSS : Produits d'entretien

OHYGEPI : Équipements de protection individuelle pour les agents

OMOBMATCL : Matériels pour les classes

OMOBMATLO : Matériels pour le centre de loisirs

OOPMAT : Présence d'un nouvel agent de maintenance qui a besoin de matériels, donc légère augmentation du budget.

### **Domaine Communication**

OFRAISAFF : Affranchissement

OMACHAFF : Machine à affranchir

ORECEPTIO : Réception, le budget était élevé l'année dernière car c'était les 30 ans de l'ÉREA. Cette année, il y a donc une diminution du budget.

Cette activité fera l'objet d'une délibération pour les dépenses exceptionnelles, car une situation s'est présentée pour l'achat de fleurs pour des obsèques.

OTELEPHON : Téléphone

OVISVIRT : Entretien de la visite virtuelle sur le site internet de l'ÉREA

## **Domaine FLUIDES**

OCHAP1VAP : Vapeur

OCHAP2VAP : Participation de l'EREA à l'entretien de l'APHP qui fournit la vapeur

OEAU : Fuites d'eau fréquentes

OFUEL : Fuel pour remplir la cuve du groupe électrogène

## **Logistique**

OADMIFOUR : Fournitures pour l'administration

OADMIMAIN : Maintenance informatique

OASSU : Assurance de la flotte des véhicules

OCOMPTATL : Somme versée annuellement à l'agence comptable du lycée Alexandre DUMAS à SAINT-CLOUD (agence comptable dont relève l'EREA)

ODIRABONN : Abonnement aux revues

ODIVERS : Diverses prestations

OFOUNDIV : Diverses fournitures suite aux travaux, dépenses ou aménagements non prévues, ex : les stores à changer, peinture des deux futures salles...

OINFORMAT : Fournitures informatiques ex : tapis de souris, suite au futur remplacement des ordinateurs par le rectorat

OMENCCLO : Ménage des salles lorsque le centre de loisirs fonctionne et que les agents sont en congés surtout l'été ou en fin d'année

OPAPIER : Augmentation en lien avec la hausse du prix du papier

OREPROG : Location des photocopieurs et imprimantes

2SNRADMIN : 30 000 €, somme reçue de la Région pour réaliser les travaux de rénovation de l'administration. L'éclairage WC/couloir sera refait avec les travaux des sanitaires, des travaux de peinture seront prévues à l'issue de ces derniers financés par cette enveloppe.

## **Opérations spéciales**

OAMOR : Amortissement des auto-laveuses

## **Sécurité Maintenance**

OPPMS : Scotch ou divers articles pour les mallettes PPMS

Mme VIEN profite de ce point pour indiquer qu'un exercice PPMS climatique sera organisé le 19 décembre 2023 sur la thématique vent violent. Cet exercice consistera à rassembler les enfants dans le couloir pour se protéger.

Un autre exercice sera organisé ultérieurement en collaboration avec le responsable de la sécurité de l'hôpital sur une thématique intrusion.

Mme le Dr NEUMANE rappelle que beaucoup d'enfants sont anxieux. Certains enfants nécessitent une préparation. Elle propose de faire un point avec la personne qui les accompagne. Elle préconise de l'anticipation.

Mme LIEBMANN MONZANI interroge Mme le Dr NEUMANE afin de savoir si, en situation réelle, les enfants seront plus apaisés après avoir réalisé ce type de réparation ?

Mme le Dr NEUMANE répond que le but est de se préparer, au cas où il y ait des besoins, afin que les enfants puissent se rappeler. Les problématiques sont la gestion du bruit, sortir de la classe alors que cela n'était pas prévu, car habituellement il y a beaucoup de ritualisation. Il faut que les enfants sachent à quoi ressemble le son d'une alarme.

M. AMON indique que lorsqu'il y a une alarme dans un établissement scolaire, le stress de la situation est généré par le bruit et le désagrément du bruit qui casse les oreilles, sans savoir quand est-ce qu'il va s'arrêter.

Il suggère de peut-être faire écouter en amont des alarmes avec un son modéré, qui soit à un niveau acceptable. D'après lui, cela diviserait par deux la charge d'anxiété des enfants.

Mme le Dr NEUMANE affirme qu'il s'agit d'une très bonne idée.

Mme VIEN indique qu'il faut dédramatiser, les explications seront données en amont aux familles et les élèves seront prévenus environ 1h avant le déclenchement de l'alarme pour réduire l'anxiété.

Ces exercices sont nécessaires car l'année 2024 est une année importante, avec un passage de la commission de sécurité.

Mme VOYE reprend le détail des activités.

SECUENTR : Sécurité entretien

2EO : Contrats d'entretien obligatoires, contrôles techniques obligatoires

## **Véhicules**

0ASSUVEHI : Assurance des véhicules

0 CARBERBEA : Carburant

0 VEHICTO : Contrôle technique des véhicules. Aucune dépense inscrite en 2024 car les contrôles techniques ont été réalisés l'année dernière.

Mme VOYE confirme à la fin de cette présentation que le budget est à l'équilibre.

Mme VIEN précise qu'elle soumet au vote du CA :

Les deux prélèvements sur fonds de réserve : 30 000 € pour la salle Montessori et l'espace Snoezelen et 7 600 € pour le voyage scolaire avec une participation des familles à hauteur de 50 € / famille

Le budget prévisionnel

Une autorisation pour les dépenses exceptionnelles à hauteur de 100 € maximum par achat (fleurs obsèques)

**Vote :**

**Le conseil d'administration vote à l'unanimité les deux prélèvements sur fonds de réserve respectivement de 30 000 € et 7 600 € pour le financement des espaces innovants et le voyage scolaire.**

**Vote :**

**Le conseil d'administration vote à l'unanimité le budget prévisionnel présenté.**

**Vote :**

**Le conseil d'administration vote à l'unanimité l'autorisation accordée à Mme VIEN d'engager des dépenses exceptionnelles à hauteur de 100 € par achat.**

## **2- Vote du règlement intérieur**

Mme VIEN indique de l'année dernière, il n'y a pas eu de vote du règlement intérieur du CA.

Cette année Mme VIEN propose le règlement intérieur en pièce jointe et sollicite l'avis des membres du CA.

Mme AUBERT propose d'ajouter certains points :

Indiquer le texte de référence qui régit le règlement intérieur du CA.

Préciser que les points et/ou questions à inscrire à l'ordre du jour doivent parvenir 2 jours OUVRES avant le CA.

Indiquer que le compte-rendu du CA est diffusé sur le site internet de l'EREA.

Puisque tous les membres du CA sont d'accord pour intégrer ces points, Mme VIEN propose de procéder au vote du règlement intérieur du CA en s'engageant à intégrer ces remarques.

**Vote :**

**Abstention : Mme CODET**

**Pour : Tous les autres membres présents**

**Le règlement intérieur du CA est approuvé.**

## **5- Point sur la vidéoprotection des accès de l'établissement**

Mme VIEN indique avoir rencontré M. FLORAL, Technicien Région et M. MONY, Ingénieur Région en charge de de l'EREA afin de faire le point sur les travaux.

La réfection totale des sanitaires est prévue en 2024, mais le calendrier des travaux n'est pas encore déterminé.

Concernant les travaux de réfection de la cour. Mme VIEN évoque une incompréhension de sa part.

Elle envisageait un sol souple pour remplacer le revêtement actuel qui présente un défaut d'étanchéité et des raccords défectueux. Cependant cette solution n'est pas réalisable du fait des appareillages lourds dont certains enfants sont équipés qui risqueraient d'abimer de façon prématurée le revêtement souple. Ce dernier n'étant pas prévu pour supporter des charges aussi importantes.



Après réflexion, Mme VIEN propose de refaire l'asphalte et de dédier une zone réduite au revêtement souple, en traçant au sol un carré de 5m par 5m qui pourrait être positionné à côté de l'actuelle petite cabane. Cette zone pourrait être interdite aux rollators et aux fauteuils.

Mme le Dr NEUMANE indique qu'il faudrait instaurer une règle dès le début de l'année et réserver cette zone aux petits.

M. YASSA évoque une consigne difficile à comprendre et à faire respecter aux enfants.

Mme EL KAIEM précise que dehors, les enfants ne sont jamais en position allongée ou assise.

Mme le Dr NEUMANE évoque la possibilité de sortir certains enfants de leur coque au moment de la récréation.

M. YASSA indique que les sorties de coques ne sont pas évidentes à faire.

M. GODART pense à l'humidité sur le sol, aux feuilles et au nécessaire balayage avant qu'un enfant s'installe.

Mme VIEN s'interroge alors sur la pertinence de cette idée de zone équipée d'un revêtement souple.

M. AMON expose qu'il est pertinent de s'abstraire de rouler par terre afin de changer la gravité, qu'il est pertinent de la faire sur un espace dédié mais qu'il n'est pas pertinent de privatiser cette zone. Il propose de régler cette problématique avec l'installation d'éléments mobiles, comme des tapis.

Mme le Dr NEUMANE rappelle qu'il n'y a que 2 à 4 adultes pour la surveillance des enfants pendant la récréation.

M. YASSA souligne les avantages de la récréation commune.

Mme VIEN rappelle que les travaux seront réalisés au premier trimestre 2024.

Mme le Dr NEUMANE s'interroge sur l'utilité de cette zone en dehors des petits ?

Au regard de l'ensemble des remarques, Mme VIEN propose de remplacer le sol souple par des jeux tracés au sol comme une marelle ou autre. C'est à l'équipe enseignante de décider de ce qu'il serait tracé.

Mme OEILLARD-LEROY suggère d'utiliser la salle de motricité pour les fauteuils roulants.

Mme VIEN indique que lorsqu'il fait un mauvais temps, les enfants les plus fragiles restent à l'intérieur.

M. YASSA ne souhaite pas changer la nature des récréations, car il s'agit d'un moment où tout le monde se retrouve à l'extérieur.

Mme le Dr NEUMANE explique que certains enfants sont fragilisés et qu'ils ne peuvent rester que très peu de temps en dehors de leur fauteuil. Qu'il convient aussi de penser que la multiplication des lieux engendre des problématiques de surveillance.

M. AMON pense que le fait d'être dehors tout le temps ne convient pas à tout le monde.

Mme VIEN synthétise les échanges et entend que l'avis est plutôt en défaveur d'une zone équipée d'un sol souple. Elle indique solliciter l'équipe enseignante avant les vacances de Noël pour savoir ce qu'il sera tracé au sol.

M. VIEN indique que M. FLORAL a évoqué la vidéoprotection autour de l'EREA et propose que les accès soient équipés de caméra pointant sur l'extérieur ex : accueil de loisirs, entrée EREA, entrée côté cour avec un retour à la loge en temps réel et un enregistrement des images.

Mme AUBERT demande de quelle loge est-il question celle de l'EREA ou celle de l'hôpital ?

Mme VIEN précise qu'il s'agit de celle de l'EREA.

Mme AUBERT demande s'il y a un agent en permanence ?

La réponse de Mme VIEN est négative.

Mme AUBERT demande comment se positionnent les enseignants sur cette question.

Les avis des enseignants sont partagés.

Mme LIEBMANN MONZANI explique que les établissements sont équipés de vidéoprotection car il y a un risque. Certains professeurs de la région ne se sentent pas en sécurité.

Si des établissements de la région sont équipés, il n'y a pas de raison que l'EREA ne bénéficie pas de la même protection.

M. YASSA indique qu'un dispositif de contrôle et d'ouverture des sacs est instauré à l'entrée de l'hôpital.

M. AMON entend le positionnement de M. YASSA et le sentiment d'être protégé mais rappelle qu'il n'est jamais bon d'être le maillon faible.

Mme AUBERT propose que l'intervenant expert de la vidéoprotection intervienne à l'occasion d'un prochain CA pour présenter le dispositif et permettre à l'ensemble des membres de poser des questions.

Mme VIEN indique que le débat est ouvert, que le nécessaire sera fait pour avoir une étude détaillée afin que les membres du CA disposent de toutes les explications.

Il s'agissait d'un premier échange autour de ce sujet.

## **6- Questions diverses**

Aucune question diverse, seul M. GODART apporte une information.

Le Lion's Club de Suresnes a fait un don de 1200 € à l'EREA ce qui lui permet d'acheter 2 ordinateurs portables.

La séance est clôturée à 19h48